

Près des 3/4 de l'espace normand valorisés par l'agriculture !

En 2010, la superficie agricole utile normande (SAU*) représente 2,16 millions d'ha. Elle occupe 72 % du territoire régional (1^{re} place nationale). Rappelons que dans les régions françaises, elle couvre en moyenne 53 % du territoire.

Du fait de l'absence de massifs montagneux, d'une faible présence de forêts et d'une urbanisation modé-

rée, la Basse-Normandie est la région française dotée de la plus grande part de SAU, elle valorise par l'agriculture 76 % de sa surface. La Haute-Normandie vient en 6^e position avec 66 %.

L'espace agricole normand (SAU régionale + terres boisées + friches) est en repli. Entre 1990 et 2010, il a perdu 110 000 ha de SAU régionale.

Ce phénomène reflète l'abandon de territoires peu rentables mais aussi l'emprise de l'urbanisation et de l'artificialisation des terres agricoles. Sur la même période, les superficies boisées régionales ont augmenté de 16 000 ha.

* La SAU comprend les terres arables dont la jachère, les cultures permanentes, les surfaces toujours en herbe et les jardins et vergers familiaux.

Utilisation du sol en Normandie en 2010

Unité : ha	SAU régionale	Surfaces boisées et peupleraies en plein	Territoire agricole non cultivé	Etangs et territoires non agricoles	Surfaces régionales
Basse-Normandie	1 348 134	201 000	29 000	195 837	1 773 971
Haute-Normandie	808 831	229 350	18 300	176 894	1 233 375
Normandie	2 156 965	430 350	47 300	372 731	3 007 346

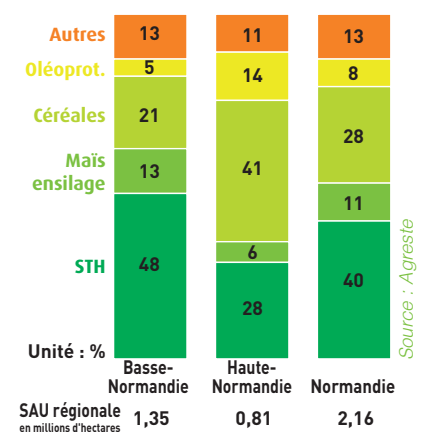
Source : Agreste

Deux régions, deux vocations

- **La Basse-Normandie** est tournée vers l'élevage bovin (lait et viande). Les superficies toujours en herbe (STH) y représentent près de la moitié de la SAU régionale. Depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984 et avec la diminution du troupeau bovin, cette part a diminué au profit des terres labourables. Ces dernières ont progressé, notamment pour la culture des céréales et oléagineux.

- **La Haute-Normandie** se partage entre l'élevage bovin et les grandes cultures. Bien que la mise en œuvre de la jachère ait ponctuellement réduit les surfaces en céréales, la région demeure très orientée vers les grandes cultures. La part de la STH dans la SAU haut-normande semble maintenant se stabiliser autour de 30 %.

La SAU en Normandie en 2010



Une surface agricole en mutation

Le parcellaire agricole régional, notamment bas-normand, est très morcelé. Seule la moitié du territoire agricole a été remembrée et certaines communes auraient besoin d'un second remembrement. Mais les collectivités territoriales ne semblent plus s'engager dans des mesures d'aménagement foncier et la politique d'échange reste limitée.

En Haute-Normandie, les campagnes découvertes ont connu une précoce et importante mutation dans le département de l'Eure alors qu'en Seine-Maritime, la réorganisation s'est précisée plus récemment. La Basse-Normandie, région bocagère, réalise un remembrement progressif. Par ailleurs, le souci croissant du respect de l'environnement peut créer de nouveaux besoins de restructuration et la réorientation d'anciens remembrements.

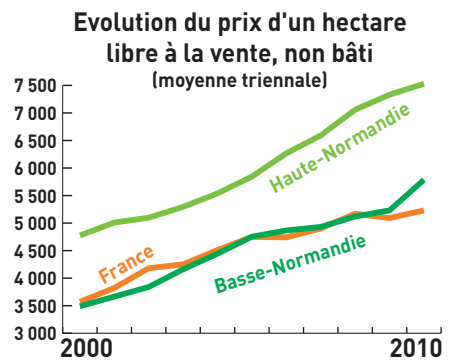
Un foncier agricole de plus en plus cher

Le prix des terres agricoles reste très différent d'un département à l'autre. En Haute-Normandie, où la concurrence agriculture-urbanisation est très forte, le prix des terres reste au-dessus de la moyenne française. La situation est plus hétérogène au niveau des départements bas-normands.

Après une longue période de baisse, le prix moyen à l'hectare des terres normandes augmente de nouveau. Entre 2009 et 2010, en Basse-Normandie, le prix moyen des terres augmente de 10,6 % pour arriver à 5 736 €/ha. En Haute-Normandie, cette hausse est de 2,7 % (7 529 €/ha en 2010).

Dans la région, c'est l'Orne qui connaît la plus forte progression entre 2009 et 2010 (+ 15,1 %) alors que l'Eure enregistre un léger recul (- 0,3 %).

En France, sur la même période, on enregistre une hausse de 2,8 %, ce qui porte la valeur d'un hectare libre à la vente à 5 230 €. Depuis 2000, la valeur des terres agricoles a augmenté de 46 % (en valeur courante) mais la France reste encore l'un des pays européens où le prix des terres agricoles est faible.



Source : SAFER

Une taille moyenne de l'exploitation normande en progression

Parallèlement à la diminution de la SAU régionale, la taille moyenne de l'exploitation normande progresse. Entre 1988 et 2007, celle-ci est passée de 25 à 50 ha en Basse-Normandie, et de 35 à 66 ha en Haute-Normandie. La taille moyenne d'une exploitation normande est désormais de 55 ha (toutes exploitations confondues).

Entre 1988 et 2007, la taille moyenne d'une exploitation professionnelle est passée de 40 à 81 ha en Basse-Normandie et de 57 à 108 ha en Haute-Normandie. La taille moyenne d'une exploitation agricole normande qualifiée de "professionnelle" est désormais de 90 ha (77 ha en France métropolitaine).

Les exploitations dites "de complément" (elles ont à leur tête des chefs d'exploitation âgés ou pluri-actifs) ont une superficie moyenne de 9 ha en Basse-Normandie et de 12 ha en Haute-Normandie (12 ha en France métropolitaine). Ces données évoluent peu au fil des ans.

Le foncier agricole en Basse-Normandie

La Basse-Normandie est la région française dotée de la plus grande part de SAU. Elle valorise par l'agriculture 76 % de sa surface. La région est tournée vers l'élevage bovin (lait et viande). Depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984 et avec la diminution du troupeau bovin, la part de la superficie toujours en herbe a diminué au profit des terres labourables (développement de la production des céréales et oléagineux). La part de la STH dans la SAU bas-normande semble aujourd'hui se stabiliser autour de 50 %.

Actualités 2010-2011

- **En France, en 2010, sous l'influence de la remontée des revenus agricoles et de la baisse des taux d'intérêt, le prix d'un hectare de terres et prés libres repart à la hausse : 5 230 € en 2010 contre 5 090 € en 2009.** Le retrait des agriculteurs est partiellement compensé par l'arrivée des non agriculteurs qui renforcent leur part de marché et participent à la hausse des valeurs. Les régions spécialisées en élevage se maintiennent à un bas niveau de prix.

- **La France perd tous les ans plusieurs dizaines de milliers d'hectares de surfaces agricoles. Entre 2006 et 2009, les surfaces artificialisées progressent de 259 000 ha, soit 86 300 ha par an sur cette période.** Cette artificialisation n'est pas sans conséquence sur le volume de production de l'agriculture. En effet, **le potentiel agricole national diminue plus vite que la perte de surfaces car ce sont les meilleures terres qui sortent prioritairement du domaine agricole** (notamment les terres de plaine, en zone péri-urbaine, à fort potentiel agronomique). Ces terres perdent leur fonction agricole de façon quasi-irréversible.

Sources :

Agreste : SAA

SAFER de Basse-Normandie, SAFER de Haute-Normandie : prix des terres agricoles, marché foncier